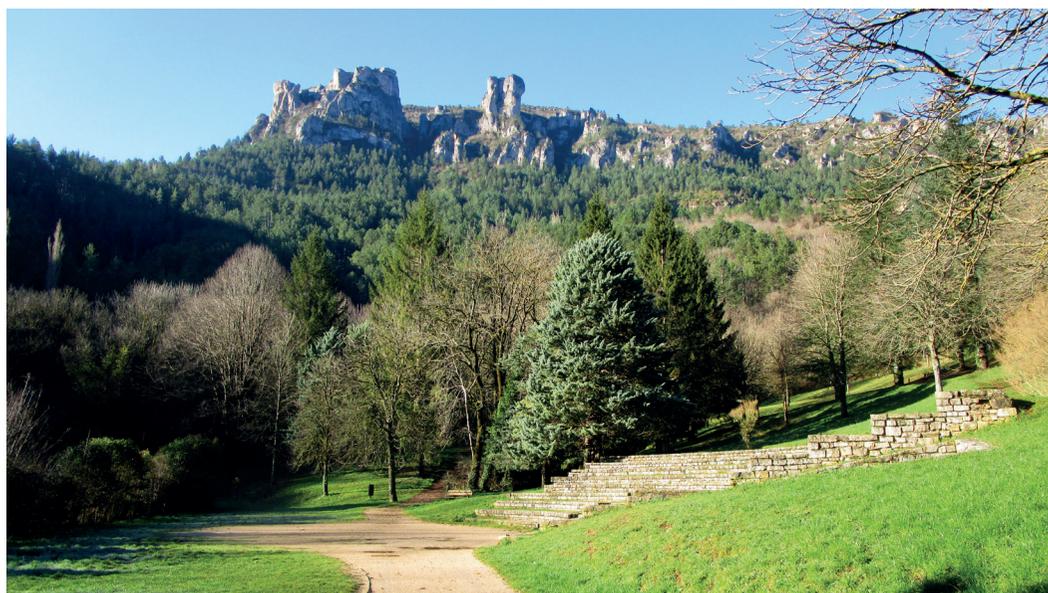


LE PARC PAUL ARNAL À FLORAC DYNAMISÉ ET VALORISÉ

PRÉSENTATION D'UN PROGRAMME D' ACTIONS



SOMMAIRE

1. Rappels des éléments antérieurs	2
2. Propositions d'actions	5
Action A : transformation en un parc urbain nature	7
Action B : conception d'un nouvel espace jeux et détente	15
Action C : requalification des entrées nord et sud	19

1. RAPPELS DES ÉLÉMENTS ANTÉRIEURS

LORS DES RÉUNIONS PASSÉES

26 juin 2020	26 octobre 2020	8 janvier 2021
PnC : proposition d'un plan d'action	PnC : état des lieux et diagnostic du site du labyrinthe	PnC : enjeux relevés et présentation d'un schéma d'intention, programme
City stade	Aménagements prioritaires : city stade (pumptrack + module skate parc), amphithéâtre, WC	Priorités d'actions définies : entrées, bancels, mobilier, signalétique, entretien, connexions ville-parc
Agir par phase	Entretien (éco-pâturage), mobilier, cheminement, topographie, bancel, aire de jeux, usages	Souhait d'un plan d'action ciblé
Problème en terme d'entretien		En cohérence avec l'abc Contraintes : zone à risques (PLU)

QUE DIT LE PLAN LOCAL D'URBANISME ?

« La zone N est une zone naturelle qu'il convient de protéger, en raison, d'une part, de l'existence de risques ou de nuisances, d'autre part, de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique. [...] Le secteur Ns englobe le secteur instable des corniches du Causse Méjean et constitue une zone naturelle stricte dans laquelle toute nouvelle construction est interdite. »

Articles N 13 Espaces libres et plantations : « S'ils sont plantés, la suppression partielle de ces espaces ou des plantations doit être compensée par des plantations de qualité équivalente. »

LES POINTS FORTS ET FAIBLES DU PARC

Points forts	Points faibles
Parc urbain aussi grand que le centre de Florac	De nombreuses entrées peu visibles ou dissimulées
Espaces structurants et attractifs : la source, pisciculture, théâtre de verdure, patrimoine cévenol (bancels), parcelles forestières	Difficile d'accès depuis la ville (excentré)
Usages : promenade, pique-nique, socialisation	Mobiliers vieillissants et obsolètes
Prairie	Pauvreté d'usages : absence aire de jeux, rareté des spectacles
Calme	Gestion des espaces compliquées
	Pas de point d'eau potable

EN IMAGE



VUE SUR LES ESSENCES FEUILLUS, LE THÉÂTRE DE VERDURE, LA TOPOGRAPHIE, LES ESPACES ENHERBÉS, LE MOBILIER



LA SOURCE DU PÊCHER

SCHÉMA D'INTENTION

Création d'un ensemble cohérent sur la totalité du parc autour du patrimoine cévenol et naturel



-  ENTRÉES ET PARKINGS LISIBLES, OUVERTS ET ACCUEILLANTS
-  NOUVELLES CONNEXIONS VILLE-PARC PAR DES CONTINUITÉS PIÉTONNES
-  DIVERSIFICATION DES USAGES : CRÉATION D'UN ESPACE SPORTIF, D'UNE AIRE DE JEUX ET DYNAMISATION DU THÉÂTRE DE VERDURE
-  RÉNOVATION ET VALORISATION DES BANCLES
-  STRUCTURATION DU PARC AUTOUR DE LA SOURCE DU PÊCHER ET DU COURS D'EAU DU VIBRON
-  PRÉSERVATION ET VALORISATION DES ESPACES ENHERBÉS ET DU PATRIMOINE ARBORÉ
-  MISE EN LUMIÈRE DES DIFFÉRENTES VUES VERS LE CAUSSE ET LA VILLE DEPUIS LE PARC
-  APPROPRIATION DE LA TOPOGRAPHIE DANS LES AMÉNAGEMENTS
-  REQUALIFICATION DU SENTIER DE LA PAIX ET MODERNISATION DU MOBILIER GÉNÉRAL ET DES PANNEAUX D'INDICATIONS
-  PRISE EN COMPTE DES CONTRAINTES POUR L'ENTRETIEN DU SITE ET DÉVELOPPEMENT D'UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE

© CÉLINE JOLLY

2. PROPOSITIONS D' ACTIONS

3 GRANDES ACTIONS

Qui réunissent 7 orientations :

 Entrées : entrées et parkings lisibles, ouverts et accueillants

 Mobilier : modernisation et ajout de tables, bancs etc.

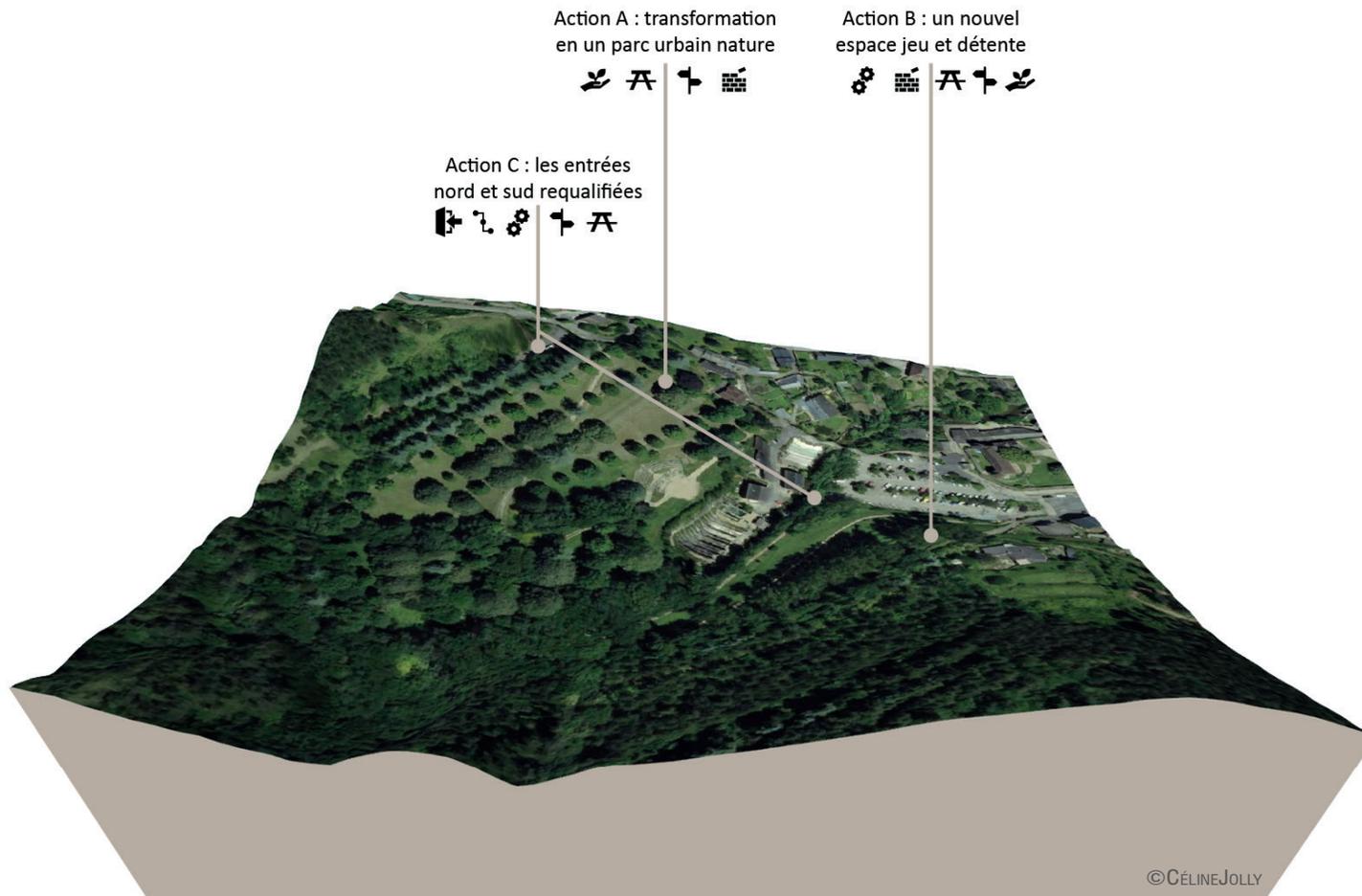
 Signalétique : mise à jour des panneaux d'indications

 Entretien : développement d'une gestion différenciée des espaces

 Bancels : rénovation et valorisation des bancels

 Aménagements : aire de jeux, plantations, équipements vélos

 Connexions ville-parc : création de liens entre la ville et le parc urbain par des continuités piétonnes



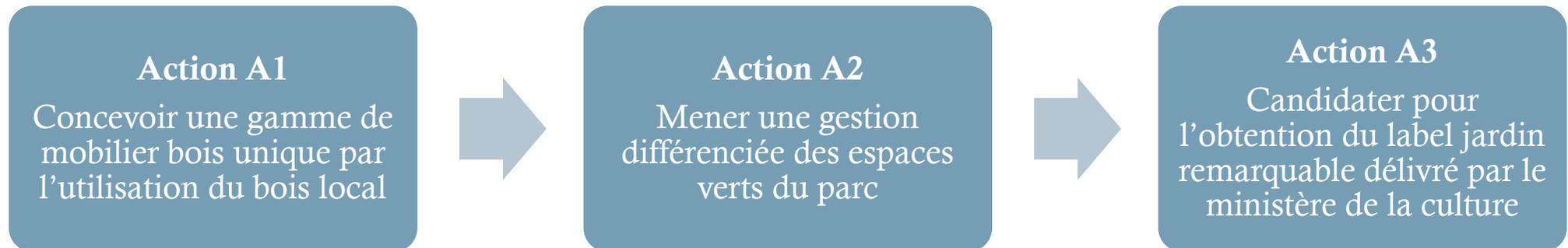
ESQUISSE GLOBALE



ACTION A : TRANSFORMATION EN UN PARC URBAIN NATURE



3 ÉTAPES :



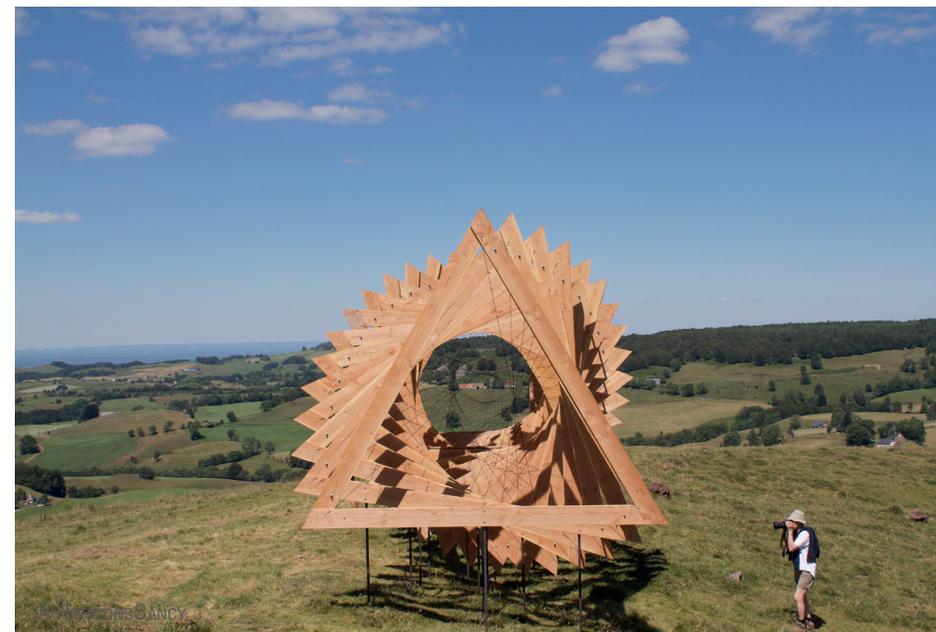
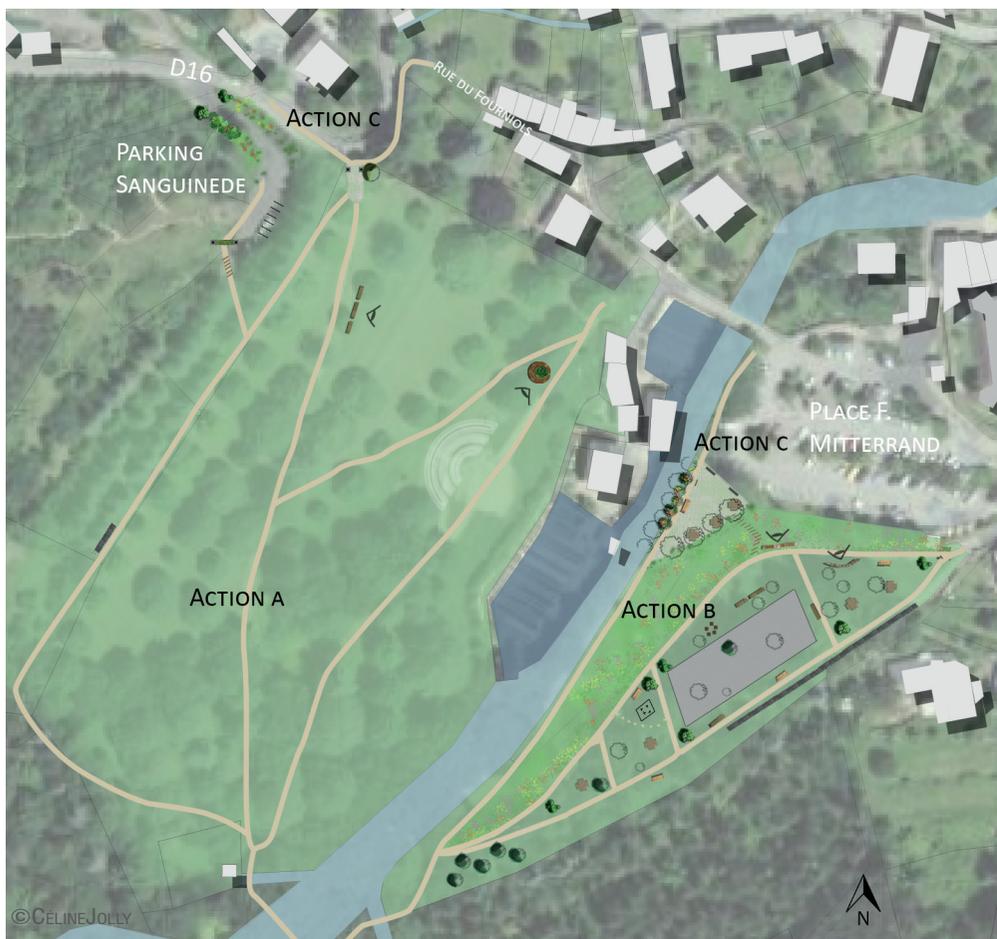
ACTION A1 : CONCEVOIR UNE GAMME DE MOBILIER BOIS UNIQUE PAR L'UTILISATION DU BOIS LOCAL



TABLES, BANCS ET BARRIÈRES ACTUELLEMENT DANS LE PARC

CRÉATION D'UNE IDENTITÉ VISUELLE ORIGINALE ET PRATIQUE

Mise en valeur des points de vues = 4 micro-belvédères



ANIMÉ PAR L'OFFICE DE TOURISME DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU MASSIF DU SANCY, HORIZON SANCY EST UN ÉVÈNEMENT ANNUEL QUI VISE À METTRE EN VALEUR «LA RICHESSE ET LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES SANCYLIENS, VIA LA CRÉATION D'UN FESTIVAL D'ART CONTEMPORAIN.» [HTTPS://WWW.HORIZONS-SANCY.COM/](https://www.horizons-sancy.com/)

LES POINTS DE VUES REMARQUABLES SONT SYMBOLISER PAR L'ŒIL : 2 À L'EST VERS LA VILLE (CHÂTEAU, ÉGLISE), 1 ORIENTÉ VERS LE CAUSSE ET 1 DERNIER VERS LA PISCICULTURE, LE CHÂTEAU

L'ASSOCIATION DES SOUFFLEURS DE VERT, UN EXEMPLE DE MOBILIER LAND ART

16 bancs, 10 tables, 3 barrières, par exemple



L'ASSOCIATION INTERVIENT DANS TOUTE LA FRANCE. SES ACTIVITÉS SONT VARIÉES : CONSEIL, CRÉATION, AMÉNAGEMENT FORMATION, ANIMATION ETC. [HTTP://SOUFFLEURSDEVERT.EU/](http://souffleursdevert.eu/)

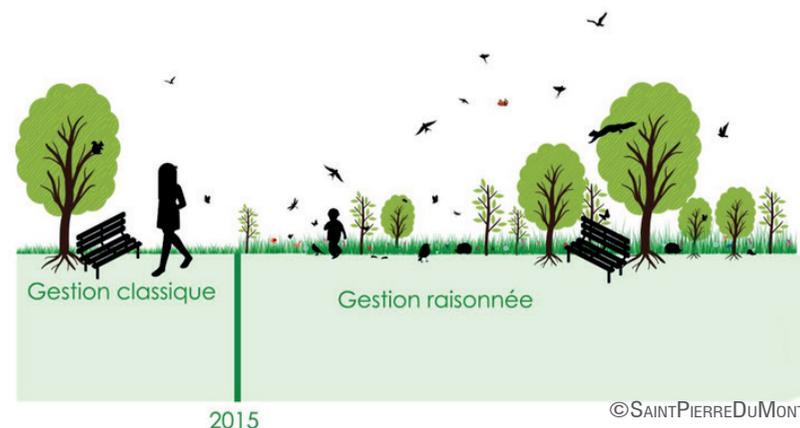
LES PROCHAINES ÉTAPES

Etape	Description	Qui ?
A11	Visite des lieux pour confirmer le souhait d'une nouvelle gamme de mobilier bois + quantification	Elus, PnC
A12	Validation par le conseil municipal	CM
A13	Rédaction d'un cahier des charges	Elus, PnC
A14	Appel à candidatures ou appel direct à un artisan designer	Elus, PnC

ACTION A2 : MENER UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS DU PARC

- La gestion différenciée consiste à adapter le mode d'entretien d'un espace vert à sa fonction (terrain de sport, parc, sentier, trottoir...) afin de respecter au mieux l'environnement et la santé humaine. (Adalia Association pour le Développement d'Actions Locales et d'Initiatives pour l'Agroécologie, 22/04/2020)

- S'oppose au principe de gérer tous les espaces verts de la même façon.



EXEMPLES DE GESTION RAISONNÉE



LE PARC MATISSE À LILLE, JARDIN EN MOUVEMENT GILLES CLÉMENT



Un article présent dans la rubrique : Environnement

- › La gestion écologique des espaces verts
- › Suivi des mésanges urbaines
- › Participez aux réseaux d'observation de la biodiversité
- › Fête de la biodiversité
- › Une fauche tardive pour préserver la biodiversité
- › Les chauves-souris de Montpellier
- › Le végétal et les jardins font leur Festival
- › Gestion Ecologique : le Label Ecojardin
- › Le projet Trame Verte et Bleue: vers un renforcement des continuités écologiques
- › Montpellier, une ville qui s'engage pour la biodiversité

GESTION ÉCOLOGIQUE, FAUCHE TARDIVE À MONTPELLIER [HTTPS://WWW.MONTPELLIER.FR/3313-BIODIVERSITE.HTM#PAR78331](https://www.montpellier.fr/3313-BIODIVERSITE.HTM#PAR78331)

APPLICATION AU PARC ARNAL

- Parc de l'éco-pâturage
 - Déchets verts broyés et utilisés en paillage
 - Une taille des arbres raisonnée
 - Un fauchage saisonnier
 - Végétaux adaptés au climat. Arrosage uniquement sur jeunes plants.
- Paillage limite l'évapotranspiration
- Bois mort conservé par endroit
 - Gestion des espèces invasives
 - Formations du service espaces verts



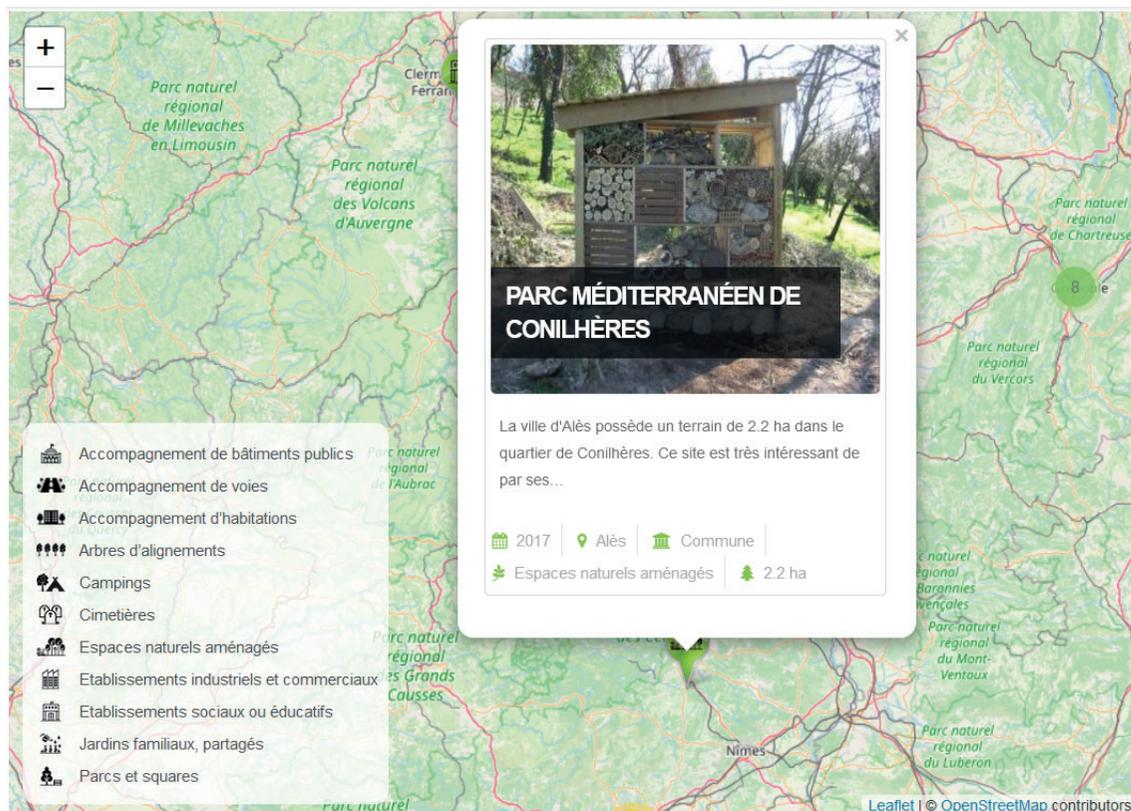
LES PROCHAINES ÉTAPES

Etape	Description	Qui ?
A21	Mise au point d'une cartographie par type d'entretien et usage des espaces + animation/ communication auprès du public	Stagiaire, prestataire?
A22	Visite terrain avec l'équipe des espaces verts	Stagiaire, élus, agents entretien
A23	Elaboration du plan de gestion	Prestataire
A24	Validation du plan par le conseil municipal et l'équipe espaces verts	CM, prestataire, agents entretien
A25	Visite d'une autre commune en gestion différenciée + animation/ communication auprès du public	Elus, prestataire
A26	Formation de l'équipe espaces verts à la gestion différenciée	Formateur, agents entretien
A27	Lancement du plan de gestion des espaces verts du parc Arnal : appel à candidature pour un élevage ovin, caprin, ou équin	Agents entretien
A28	Elargir cette pratique à d'autres espaces verts de la commune	Elus

ACTION A3 : CANDIDATER AU LABEL ÉCO JARDIN ET/ OU JARDIN REMARQUABLE

LE LABEL ECOJARDIN

- Le label EcoJardin est un outil de communication et de reconnaissance à destination du public, des équipes d'entretien et des élus. Il est délivré par Plante&Cité.
- Les critères rassemblent les thématiques suivantes : politique globale du service, sol, eau, faune, flore, équipements et matériaux, matériel, engins, formations et public...



Parc des Pastourelles- S.Grosset

9 PARCS ONT OBTENU CE LABEL À MONTPELLIER : LE DOMAINE DE MÉRIC, LE PARC FONT-COLOMBE ET LE PARC GEORGES CLEMENCEAU, LE PARC DE LA RAUZE, LE SQUARE ARSONVAL, LE PARC MAGNOL, LE PARC DES PASTOURELLES, LE PARC SOPHIE DESMARETS ET LE SQUARE JEAN MONNET.

EXEMPLE D'UN PARC LABELISÉ DANS LE GARD (30). [HTTPS://WWW.LABEL-ECOJARDIN.FR/](https://www.label-ecojardin.fr/)